

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18231 - 71ÈME ANNÉE

Changement climatique, mondialisation, démographie, Comité de parrainage

Paul Vergès place l'avenir de La Réunion au centre du débat

Après la menace mortelle sur la filière canne-sucre et l'annonce du scandale inévitable relatif à l'attribution des marchés de la route en mer, Paul Vergès a tenu hier la troisième conférence de presse de cette série. À l'ordre du jour, un tour d'horizon des différents problèmes essentiels qui sont oubliés dans les programmes des candidats déjà déclarés : les impacts de la démographie, de la mondialisation et surtout du changement climatique. La liste conduite par Huguette Bello ne remet pas en cause le projet de route en mer, tandis que l'union de la droite veut y ajouter un port à Bois-Rouge, une écocité de 40.000 habitants sur une zone littorale, et d'importants investissements dans des aéroports construits juste au-dessus du niveau de la mer. Autant de projets déjà condamnés par la montée du niveau de l'océan Indien.



conséquences qui sont déjà immédiates. C'est un chapitre essentiel qui a échappé aux têtes de liste déjà proclamées.

Les projets de la droite déjà condamnés

La Réunion sera-t-elle la seule île du monde à ne pas être touchée par la hausse du niveau de l'océan ? C'est ce que porte à croire les différentes promesses de chantier présentés par la liste de droite pour ces élections régionales. Didier Robert et ses amis veulent continuer le projet d'une route en mer, dite nouvelle route du littoral. En plus, ils promettent la construction d'une écocité de 40.000 habitants à Cambaie, celle d'un port en eaux profondes à Bois-Rouge, et des millions d'euros d'investissement supplémentaires pour les aéroports. La liste composée d'Huguette Bello et de socialistes refuse pour sa part de remettre en cause la route en mer. C'est donc un soutien au projet de Didier Robert. Or, tous ces investissements se

« Peu importe le moment où le niveau de l'océan Indien atteindra 6 mètres de plus, car que deviendra La Réunion ? » : Paul Vergès a placé hier la troisième conférence de presse de la série annoncée sous le thème du changement climatique et de ses

concentrent sur le littoral, là où le niveau de la mer doit monter jusqu'à 6 mètres, partout de la monde et donc aussi à La Réunion. Cela condamne par avance tous ces engagements, et annonce de grandes difficultés pour l'approvisionnement en eau. Car la hausse du niveau de la mer va aussi toucher les nappes phréatiques présentes sous le littoral.

Et que deviendront les lagons ?

Paul Vergès déplore que le monde politique réunionnais ignore ces données.

Tout l'aménagement de La Réunion devra s'adapter au changement climatique, poursuit-il. Si on considère qu'un des principaux problèmes de La Réunion est son enclavement, alors se pose la question de l'avenir de l'aéroport de Gillot. C'est le défi de la relocalisation de tous les équipements structurants présents, sans oublier l'avenir.

Oui au train

Dans trois mois, ce ne sont pas seulement les élections régionales. C'est aussi la conférence de Paris sur le climat. Les pays du monde seront rassemblés pour imaginer des moyens coordonnés de s'adapter au changement climatique et l'atténuer. Cela passe par baisser drastiquement les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la hausse de la température moyenne.

Paul Vergès rappelle que voici 20 ans, il avait formulé le mot d'ordre d'indépendance énergétique. Dans sa dernière intervention, le président de la République a dit que si on ne réussit pas la conférence de Paris, situation sera désastreuse. Si on dépasse les 3 degrés en 2100, la situation ne pourra pas être redressée.

C'est pourquoi le sénateur propose l'alternative du réseau ferré. C'est un mode de transport qui fonctionne à l'électricité, énergie qui peut être produite sans émettre de gaz à effet de serre.

Les préconisations de la conférence de Paris devront aussi s'appliquer sur le tram-train. C'est pourquoi Paul Vergès préconise un tracé totalement à l'abri du danger de la montée du niveau de la mer. Cela peut donc amener à revoir le tracé initial, qui avait été imaginé avant que l'on ne puisse disposer de ces informations.

La Réunion dans la mondialisation

Au-delà du calendrier électoral immédiat, Paul Vergès ne perd pas de vue que le gouvernement va lancer le chantier de l'égalité réelle. Le président de la République fixe un délai de 20 ans pour atteindre cet objectif. Cela signifie que le prochain mandat du Conseil régional couvrira le premier tiers de cette période. C'est une durée importante, et les décisions prises par cette assemblée pourraient donc hypothéquer l'avenir.

Notre région est en effet placée sur la dynamique d'un profond changement. Les 28 pays d'Afrique orientale et australe, y compris nos voisins, sont sur la voie de la création d'un large bloc économique qui compte déjà 628 millions d'habitants, alors qu'ils sont loin d'avoir terminé leur transition démographique. Paul Vergès rappelle les données publiées par l'ONU, et que toute personne qui souhaite exercer des responsabilités politiques se doit de prendre en compte. À lui seul, le Mozambique comptera 100 millions d'habitants en 2100. Madagascar sera dans le même cas à la même échéance, en passant par une population de 50 millions d'habitants en 2050.

C'est à ces pays que l'Union européenne demande à La Réunion de s'ouvrir, car elle veut signer avec eux un accord de partenariat économique qui leur permettra d'avoir un accès total au marché réunionnais.

C'est le défi de la double intégration de La Réunion à la France et à l'Europe d'une part, c'est-à-dire avec l'application des lois sociales et la marche vers l'égalité réelle, et aux pays de sa région d'autre part, qui ont une législation sociale totalement différente, avec notamment un SMIC qui est bien plus faible qu'à La Réunion, alors que ce sont les mêmes produits qui y sont fabriqués.

Paul Vergès rappelle que La Réunion n'empêchera pas l'Europe de signer l'accord de partenariat économique. Cet événement aura lieu pendant la prochaine mandature de la Région Réunion, mais aucun candidat déclaré n'en parle et ne fait part encore moins de ses propositions.

Rénovons la pratique politique

Devant cet enjeu décisif, Paul Vergès prône le rassemblement le plus large, allant au-delà d'une liste de 50 personnes prête à concourir dans la compétition électorale. Il soutient donc la constitution d'un Comité de parrainage, présentée dimanche

dernier lors de la conférence du Conseil politique du Parti communiste réunionnais.

Il donnera le moyen d'intervenir à des personnes qui s'intéressent au sort du pays, qui ont des opinions, mais qui ne souhaitent pas avoir un mandat.

« C'est l'objet de ce comité de parrainage qui durera les 6 ans, qui continuera à participer à la concrétisation des objectifs politiques sans avoir à intervenir en tant qu'élu ».

Favoriser la participation la plus large, c'est aussi soutenir la liberté d'expression pour se concerter sur l'avenir.

Paul Vergès rappelle que si l'application du Code noir de Colbert et les abolitions de l'esclavage de 1794 et de 1848 ont été des décisions prises par Paris, la loi de 1946 mettant fin au statut colonial était le résultat du travail des dirigeants politiques de La Réunion, des Antilles et de la Guyane qui ont pris leurs responsabilités.

Maintenant, le gouvernement propose d'aller vers l'égalité réelle et a lancé la concertation. Il est même prêt à modifier la Constitution si nécessaire, ce qui signera la fin de l'amendement Virapoullé. « Il faut dire ce que l'on veut, décider », mais si on a l'absence de proposition ou si elles entrent en contradiction avec les orientations de la conférence de Paris sur le changement climatique, alors Paris aura beau jeu de saisir l'occasion pour faire triompher sa manière de voir. C'est pourquoi les six prochaines années fixeront le cap de la période 2016-2036, qui vaudra aboutir à l'égalité réelle.

M.M.

Édito

Didier Robert pose un galet

La seule parade des amis de Didier Robert est de déclarer que la Région Réunion n'est pas donneur d'ordre dans la fourniture de roches massives pour la construction de la NRL. Pour eux, la responsabilité en incombe aux entreprises attributaires du marché de la construction. Elles se pourvoient là où c'est possible, quitte à importer si nécessaire. Mais cela fait tellement scandale que le Président de Région se sent le besoin d'intervenir dans le débat. Les contradictions s'accumulent.

Le 13 novembre 2014, au cours d'un point presse de l'Alliance, Paul Vergès annonce que les roches qui seront importées de Madagascar se négocient à 6 euros la tonne. Or, le chiffre de 250 000 tonnes a été évoqué. Comme quoi, les gros sous aussi sont massifs que les roches.

Le 20 mai 2015, la Région Réunion est obligée d'organiser un pare-feu médiatique. Le vice-président en charge de la Route a déclaré qu'il ne sera pas utile d'importer des roches de Madagascar. En passant, il fustigeait le recours déposé contre la carrière de Bois Blanc. On le sentait un peu déçu. Car, la veille son président avait tranché le débat : « pas question d'importer des roches de Madagascar », disait-il. Cette affirmation sonnait le glas des opérateurs qui s'étaient installés sur le chemin des gros sous. Les langues se déliaient et les plus gros criaient très

forts, montraient les muscles, ont fait des points presse, terrorisaient les petits transporteurs.

Cette fois, c'est la GTOI, un poids lourd du groupement qui a remporté le marché de la construction de la route, qui communique qu'une cargaison de 100 000 tonnes est prête, à Madagascar. Ce qui est confirmé du côté des filiales malgaches.

L'Alliance est très remontée et publie un extrait du rapport du Conseil National sur l'Environnement comme quoi l'importation de roche doit être prohibée. Au-delà des aspects environnementaux, nous sommes bien devant un scandale multiforme et massif qui contredit les déclarations du président de Région : « pas question d'importer des roches de Madagascar ». Le Président de Région gagnerait en sérieux en stoppant d'urgence l'importation de ces roches.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Retour sur la conférence de presse de Paul Vergès

La Réunion concernée par l'avenir de Mayotte

Au début de sa conférence de presse, Paul Vergès évoque les changements qui toucheront Mayotte. C'est un territoire insulaire de 396 kilomètres carrés, moins de 6 fois La Réunion. Mayotte en 2015, c'est 240.000 habitants. À densité équivalente, La Réunion aurait 1,6 million d'habitants. En fin du siècle, Mayotte aura 752.000 habitants. À densité égale, il y aurait plus de 4,5 millions de personnes à La Réunion. Si on combine augmentation du niveau des océans et transition démographique, le problème de Mayotte se pose déjà, dit Paul Vergès. Car pour cette île surpeuplée, le département le plus proche c'est La Réunion. Paul Vergès a remarqué l'attachement d'une partie de la classe politique de La Réunion au statut départemental de Mayotte, et par conséquent à la libre circulation de Mayotte vers La Réunion.

La Réunion sera donc concernée par l'avenir de Mayotte avec cette question à l'ordre du jour : comment résoudre ces deux transitions démographiques ?

La mondialisation oubliée par les candidats

Lors de sa conférence de presse, Paul Vergès a rappelé la marche de La Réunion vers l'intégration à la France puis à l'Europe. Une conséquence a été la garantie d'écoulement de sa production sucrière. Mais aujourd'hui, c'est la fin des marchés nationaux, avec la liberté de commerce entre tous les États, selon le dogme de la concurrence libre et non faussée.

La conséquence à La Réunion, c'est le sucre. L'OMC a amené l'Europe à briser son marché sucrier. C'est l'abolition du quota et du prix garanti pour 2017.

Que devient La Réunion ? C'est fini pour le sucre comme c'est fini pour le géranium, le café, le vétiver, la vanille, dit Paul Vergès.

Or dans notre île, le taux de couverture des importations est très faible, il est de 6 %. La moitié de nos exportations vient du sucre, et une autre part importante de la pêche.

La fin de la canne à sucre ferait tomber notre taux de couverture à 3 %, sur fond de délocalisation de l'industrie de la pêche. Le sénateur rappelle les nouvelles implantations de la SAPMER à Maurice et aux Seychelles.

La Réunion pourrait donc devenir un pays unique au monde, où ses exportations ne sont pas de la valeur ajoutée, mais de la réexpédition de produits fabriqués ailleurs, par exemple des voitures d'occasion ou des déchets.

Déjà des occasions ratées pour La Réunion

Dans l'océan Indien, La Réunion aurait pu être Singapour ou Hong Kong, en s'intégrant dans son environnement régional et en misant sur la jeunesse.

Mais cela n'a pas été le choix des dirigeants qui ont eu peur de la croissance démographique dans notre île. Paul Vergès se réfère notamment à l'affiche représentant une boîte de sardine d'où s'échappaient des enfants. C'est comme cela que les Réunionnais étaient représentés à La Réunion par le pouvoir dans les années 1960.

Cette peur a amené l'émigration. 100.000 jeunes sont partis, ce qui a empêché La Réunion d'imaginer jouer le même rôle que Singapour ou Hong Kong.

Mais le PCR a combattu le BUMIDOM, ce qui a permis de limiter le nombre de départs.

Aux Antilles, le succès du BUMIDOM a été considérable. Il va être responsable de la diminution de la population. Conjugée au retour dans leurs îles natales de nombreux retraités, cette évolution fera de la Guadeloupe et de la Martinique les départements à la moyenne d'âge la plus élevée de la République.

Paul Vergès signale que la crise démographique est si grave, que la Région Martinique tente de faire revenir des jeunes partis en France.

Didier Robert toujours partisan des vieilles méthodes d'intimidation

Une nouvelle fois, le président de la Région Réunion montre qu'il est un homme du passé. Il croit que La Réunion vit encore dans les années 60 et pense donc réduire au silence l'opposition démocratiquement élue en l'intimidant. Dernier acte en date : une nouvelle plainte en diffamation contre un élu de l'opposition.

Hier matin, la presse a annoncé que Didier Robert comptait porter plainte contre Paul Vergès à la suite des propos tenus par le sénateur dans une conférence de presse sur le scandale de la nouvelle route du littoral.

Lors de cette conférence de presse, Paul Vergès s'était appuyé sur des articles de la presse à La Réunion et en France pour demander au président de Région de se constituer partie civile, pour avoir accès au dossier.

Il demande donc pourquoi Didier Robert n'a-t-il pas porté plainte en diffamation contre les journalistes qui ont révélé l'affaire.

Ce comportement rappelle au sénateur l'époque de la répression sous la direction du préfet Perreau-Pradier. En tant que directeur de Témoignages, Paul Vergès avait été condamné à de la prison ferme pour avoir reproduit des articles du Monde et de l'Humanité relatant les noyades des Algériens dans la Seine suite à la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris.

C'est pourquoi la tentative d'intimidation de Didier Robert est loin d'impressionner Paul Vergès. Rappelons que Didier Robert est coutumier de ces méthodes qui datent d'il y a 50 ans. Il a déjà porté plainte contre deux élus de l'opposition parce qu'il n'a pas apprécié leurs propos... et a perdu à chaque fois.

Le président des Seychelles en visite en Inde

L'Inde encouragée à investir aux Seychelles

Le président Michel encourage le secteur privé indien à investir aux Seychelles lors de sa visite d'État, en Inde. Ce séjour intervient quelques mois après la visite de Narendra Modi, Premier ministre de l'Inde, aux Seychelles. Voici un premier bilan selon une dépêche de l'agence de presse des Seychelles, avec des inter-titres de Témoignages.

Le président des Seychelles James Michel a dit qu'il y a beaucoup de potentiel pour développer un partenariat économique entre l'Inde et l'archipel de l'Océan Indien, en citant les énergies renouvelables, les TIC, les industries agroalimentaires, l'éco-tourisme, la biotechnologie, le tourisme, les services financiers et l'économie bleue comme nouveaux secteurs de coopération.

James Michel qui a effectué une visite d'État de trois jours, en Inde cette semaine s'exprimait lors d'une réunion d'hommes d'affaires à Delhi.

La réunion a rassemblé des représentants des différentes Chambres de commerce de l'Inde (ASSOCHAM), la Confédération de l'industrie indienne (CII) et la Fédération des chambres indiennes de commerce et d'industrie (FICCI).

D'après un communiqué de la présidence, Michel a utilisé son discours pour encourager sur le secteur privé indien à envisager d'investir aux Seychelles.

Appui sur la diaspora indienne aux Seychelles

« Les Seychelles ne sont pas qu'un lieu pour passer des vacances, mais aussi un endroit idéal pour investir. Avec la transformation réussie de notre économie au cours des dernières années, les Seychelles se positionnent comme un endroit idéal pour la création de richesses et un excellent emplacement pour le positionnement des entreprises régionales et mondiales », a-t-il dit dans sa déclaration.

Le chef de l'État seychellois a également appelé à des partenariats entre le milieu des affaires en Inde et le secteur privé aux Seychelles.

« Les intérêts convergents de nos



Au cours de sa visite d'État en Inde le président James Michel a rencontré le président indien, le Premier ministre Narendra Modi et la communauté des hommes d'affaires (Mervyn Marie, Seychelles News Agency)

deux pays et des partenariats stratégiques sont soutenus par la communauté indienne vivant aux Seychelles et aux Seychellois d'origine indienne qui font partie intégrante de notre histoire et qui jouent un rôle clé dans le développement de notre économie.»

James Michel était accompagné lors de sa troisième visite d'État en Inde, suite à celles de 2005 et 2010, par une délégation de plusieurs hommes d'affaires.

Ce fut également l'occasion pour les entreprises seychelloises de rencontrer leurs homologues indiens des Chambres de commerce pour discuter des moyens d'améliorer leurs relations.

Signature de 5 accords

La visite du président Michel en Inde était une invitation du Premier ministre indien Narendra Modi qui

était en visite d'État aux Seychelles en mars de cette année.

Des discussions bilatérales entre les deux parties ont permis la signature de cinq accords, dont le chef de l'État seychellois a dit « donneront une nouvelle impulsion aux échanges économiques entre les deux pays ».

Cela comprend un accord d'échange d'informations en matière d'impôts, un protocole d'accord pour la fourniture d'un avion Dornier, un accord sur les services aériens, dans le domaine de l'économie bleue, de l'agriculture et de l'éducation.

Le Premier ministre indien a également annoncé le don d'un bateau pour les gardes côtes aux Seychelles, en plus d'un avion Dornier qui a été annoncé en mars, lors de sa visite à l'archipel de l'Océan Indien.

L'Inde et les Seychelles ont établi des relations diplomatiques en 1976.

Oté

L'arivé bann migran : Shakinn shé soi ! Lé tro fasil dir sa !

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi pans konm moin vi suiv l'aktyalité é vi oi tou lé zour, zour pou zour néna bann migran i ariv dann l'érop. I di zot i sov la mizèr, la vyolans nana dann z'ot péi épi zot i rode in bon l'androi pou viv. Pou moin pèrsonèl mi pans shakinn i rès shé soi é shakinn i ésèy ansort ali. Moin la lir dsi l'ordinatèr, in kozman in gran shantèr La Rényon Jacky Lechat té i di : pou li, si lé pa bon shé ou pran lé z'arm pou règ out problèm. Mèm si lo boug lé dann fron nasyonal zordi, moin lé kant mèm dakor avèk li. Moin lé sir ou i sava dir amoin sé la fote bann péi l'érop. Moin mi kroi pa sa inn-tyork sé lo bann dirijan lo bann péi ké lé réponsab, pou anshévè kan la rolifyon i mèl dodan, lé pli pir ankor. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, bien antandi moin lé pa dakor avèk ou. Pou kosa ? Pars ou i fé konm l'informasyon ofisyèl, ou i fé konmsi tousa l'ariv konmsa, par azar. La pa la fote pèrsonne é sirtou pa la fote bann éropéin ; la pa la fote bann fransé, bann z'anglé é bann z'amérikain ! Dann désèrtin ka lé fasil konète kisa lé réponsab : La Libye l'avé pou shèf in méisyé Khadafi. Toultan ké li lété vivan, shakinn té i viv shé soi, mé kisa la port la gèr dann son péi é kisa la tyé ali. Dopé ? Ni koné sak i éspas. Dann l'Irak l'avé in diktatèr, mé toultan ké li té la, shakinn té i viv shé soi é zordi ké la tyé ali é la ranvèrs son pouvoir, ni oi sak i éspas. Zordi i desid ranvèrs lo shèf La syrie, i ède bann révolté é kosa i éspas ? Ni koné. Alors, si l'érop la pa réponsab san pour san dé sak i éspas ni pé dir désèrtin péi i port in gran réponsabilité (pou kontant z'ot bann kapitalis !) é zordi sa i rotonm dsi zot, dsi nou mi vé dir, dsi toulmoun. Si ou i krash anlèr, i artonm dsi out bout lo né ! Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Travay la berlok » - In kozman pou la rout

Si mi tronp pa, « la berlok » osinonsa « la brelok » sé in montr désèrtin moun té i mète dann in pti posh pantalon i apèl lo gousé. Sa lété anmaré avèk in shène épi té i tir pou rogard l'èr. Donk lo patron téi tir son berlok pou vérifyé l'èr pou arète travay. Mèm kan té fine l'èr pou arété bann zournalyé (zournalyèz) té i fé bann korvé : rode la paye pou lapin, rode de boi pou kui manzé, aranz in n'afèr i marsh pa, giz son l'arloir épi tout sort ti boulo. Donk « travay la berlok » sé pran dsi son tann poz pou fé bann ti travay. Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oir ké rant-rant ni pé z'ète dakor rantre nou.